

Paudex, le 12 novembre 2009

USPI INFO n° 35/2009

Politique: entrée en matière sur la révision du droit du bail

La Commission des affaires juridiques du Conseil des Etats a décidé hier, par 7 voix contre 4, d'entrer en matière sur le projet de révision du droit du bail. Elle souligne que le droit du bail a fait l'objet de plusieurs tentatives de révision au cours de ces dix dernières années et que le besoin de révision est toujours actuel. La Commission annonce qu'elle veut donc chercher une solution dans le cadre de la discussion de détail.

A noter que quatre associations représentatives des bailleurs avaient adressé aux membres de la Commission un courrier commun les priant d'entrer en matière, ce qui représentait la dernière occasion de sauver le projet après le refus du Conseil national le 25 mai 2009. Ces quatre associations sont l'AIA (association des investisseurs immobiliers), la CATEF (chambre tessinoise de l'économie immobilière), la FRI et l'USPI Suisse.

Prochaine étape: la Commission des affaires juridiques du Conseil des Etats poursuivra ses travaux en janvier 2010, avec la discussion article par article sur le projet du Conseil fédéral.

**UNION SUISSE DES PROFESSIONNELS
DE L'IMMOBILIER**

Le secrétaire



Olivier Rau